Recueil d'études
« Congo 1955-1960 »
Académie royale des Sciences
d'Outre-Mer (Bruxelles)
pp. 557-586 (1992)

Verzameling studies
« Congo 1955-1960 »
Koninklijke Academie voor
Overzeese Wetenschappen (Brussel)
pp. 557-586 (1992)

HISTOIRE DE L'ABAKO

PAR

B. VERHAEGEN *

Préliminaires

L'Abako (Association des Bakongo et, à partir de juin 1959, Alliance des Bakongo) a dominé sans conteste la scène politique congolaise de 1956, année de la parution de son deuxième manifeste répondant à celui de *Conscience Africaine*, jusqu'au Congrès des partis fédéralistes de Kisantu en décembre 1959. Kasa-Vubu, qui préside le Congrès, est à ce moment encore le chef énigmatique d'un anticolonialisme radical avec lequel le colonisateur ne parvient pas à dialoguer. La Table Ronde de janvier-février 1960, dominée par le Front commun des partis nationalistes et par la personnalité de Lumumba, aboutit à la victoire des thèses unitaristes et marque l'effacement relatif de l'Abako et de son chef de la scène nationale. 1960 sera l'année de Patrice Lumumba et des partis nationalistes. L'Abako est mis en minorité au sein des institutions provinciales de Léopoldville.

Il n'en reste pas moins vrai que pendant les quatre années cruciales de la décolonisation, au moment où le pouvoir colonial était encore au sommet de sa puissance, c'est l'Abako qui assuma la plus grande part des responsabilités et des risques de la lutte. Le professeur C. Young, un des meilleurs connaisseurs de cette période de l'histoire du Congo, reconnaît à l'Abako le titre de « fondatrice du nationalisme congolais militant », de « fer de lance du mouvement pour l'indépendance » et de « premier vrai parti politique congolais » [1]**. Les premières consultations électorales de 1957 à Léopoldville furent gagnées par l'Abako grâce à son organisation et à la discipline de vote qu'elle imposa à toute la population kongo de la capitale. « L'indépendance immédiate », slogan qui mobilisa les foules congolaises à partir de 1958, fut lancé par l'Abako. Le radicalisme rural qui se généralisa dans tout le Congo

---

* Membre de l'Académie, Les Blachères, Montréal-les-Sources, F-26510 Remuzat (France).

** Les chiffres entre crochets [ ] renvoient aux notes et références, pp. 583-585.

pendant le premier semestre de 1960, débuta dès janvier 1959 dans le Bas-Congo à la suite des émeutes du 4 janvier et du refoulement des «indésirables» de la capitale vers leur village d'origine [2]. Enfin, le projet de création d'une République du Kongo central annoncé en juin 1959 et le boycott des institutions et de la politique coloniale qui s'en suivit dans tout le Bas-Congo, jouèrent un rôle considérable dans l'accélération de la décolonisation [3]. À l'issue de cette année mouvementée et dominée par le radicalisme de l'Abako, l'indépendance était acquise pour 1960 (discours au Parlement du ministre De Schryver du 15 décembre 1959).

Les élections de mai 1960 et l'indépendance du Congo le 30 juin ne marquent pas la fin de l'histoire de l'Abako. Celle-ci continue d'exister comme parti politique unique de la province du Kongo Central sous le contrôle du président du gouvernement Vital Moanda; mais lors des deuxièmes élections législatives de mars 1965, l'Abako doit faire face à une aile progressiste qui prend le nom de Mwinda-Bakongo (la lumière des Bakongo). Les résultats témoignent de la forte emprise de la liste d'opposition qui recueille sous la conduite d'Émile Zola 68 750 voix contre 109 728 à l'Abako de Moanda. Nous ne traiterons pas de l'évolution de l'Abako après les élections de mai 1960 qui inaugurent une nouvelle période de l'histoire du parti et de la région du Bas-Congo, devenue province du Kongo Central [4].

Si l'Abako représente donc un mouvement politique important de 1956 à 1960, il ne faudrait cependant pas commettre l'erreur — si fréquente en histoire — de projeter dans le passé une appellation utilisée en 1959 dans un sens historique précis et de supposer qu'on traite de la même chose à quelques années de distance. Cela revient à concevoir l'évolution et la croissance des institutions humaines comme celles d'organismes vivants. L'Abako de 1950 n'est pas l'embryon ou la réduction de l'association de 1956 et celle de 1954 qui réunit à peine quelques dizaines de personnes sur un problème local n'a pas grand-chose en commun avec le parti politique qui gagne la consultation urbaine de 1957 et réclame l'indépendance immédiate en 1958. D'autres associations comme la RENAIBAKO créée en 1944 par Mavuela ou l'AMUBAKO qui exista de 1940 à 1947 auraient très bien pu jouer le rôle de l'Abako. Ce rôle fut étonnant et le développement de l'Association absolument imprévu.

Dans les pages qui suivent nous allons essayer de répondre à quelques questions: quels sont les événements historiques et les conditions qui peuvent aider à comprendre le développement de ce mouvement nationaliste, radical mais non violent, utopique mais parfaitement efficace, né des bonnes intentions d'un missionnaire flamand et d'un ancien séminariste kongo, et cependant anti-blanc dans sa phase popu-

laire? Pas de leader charismatique ou de tribun de la stature d'un Lumumba pour expliquer son succès et sa cohésion! Pas de programme politique ou économique élaboré susceptible de mobiliser les paysans et les travailleurs. Une organisation spontanée, mal contrôlée, et des militants inexpérimentés! Et pourtant un succès éclatant! L'énigme est de taille.

Littérature et controverses

Plusieurs ouvrages et articles utilisant une documentation abondante et des informations de qualité, ont été consacrés depuis 1960 à l'histoire de l'Abako et du nationalisme kongo [5]. Dès 1962 paraît aux éditions du CRISP un ouvrage documentaire: «A.B.A.K.O. 1950-1960» qui constitue jusqu'à présent l'instrument de travail indispensable à toute étude sur le sujet. Le professeur L. Monnier a soutenu en 1969 à l'Université Lovanium une thèse de doctorat sur un sujet connexe. Elle a été publiée sous le titre: «Ethnie et intégration régionale au Congo — Le Kongo central 1962-1965». Elle contient un important chapitre de 60 pages sur l'Abako. Nous avons nous-même rédigé un volumineux travail de plus de 450 pages sur le même sujet. Il est demeuré inédit, mais certains chapitres ont été édités par le CRISP et le CEDAF. Le professeur P. Demunter a consacré sa thèse de doctorat au «Processus de politisation des masses rurales au Bas-Zaïre». Il y décrit l'implantation et l'activité des sections locales de l'Abako à partir du niveau des secteurs, sujet peu développé dans les autres ouvrages.

Mais deux ouvrages méritent une mention particulière parce que ce sont les principales contributions africaines sur le sujet et que les auteurs sont des Zaïroises. La première est la fille du président général de l'Abako et premier président de la République du Congo, Joseph Kasa-Vubu. La seconde est la fille du vice-président général de l'Abako et premier bourgmestre de Léopoldville après l'indépendance, Daniel Kanza. Toutes les deux ont signé leur livre du nom de leur père. Zuzu-Disala M'Poyo Kasa-Vubu (Justine) a intitulé son ouvrage: «Joseph Kasa-Vubu — mon père — de la naissance d'une conscience nationale à l'indépendance». La moitié du livre est consacrée à l'Abako. Il contient peu d'informations inédites, mais situe bien le rôle et la personnalité du président de l'Abako. L'ouvrage de Zala L. N'Kanza (Sophie), fille de Daniel Kanza et épouse de Lihau Ebua (Marcel), ancien professeur à l'Université Lovanium et président de la Cour suprême, est plus ambitieux. Intitulé: «Les origines sociales du sous-développement politique au Congo belge» et en sous-titre «De Padroado à la loi fondamentale 1480-1960», il ne consacre qu'une trentaine de pages à l'Abako. L'auteur insiste sur la radicalisation rurale et prolétarienne du mouve-

ment: « Ce sont les masses paysannes du Bas-Congo et les prolétaires de Léopoldville qui demeuraient par leurs actes politiques, les vrais sujets de l'histoire du Congo belge » (p. 295).

La lecture des deux ouvrages éclaire le conflit qui opposa les pères des auteurs à partir de la Table Ronde politique de Bruxelles en 1960 et fournit une explication possible à la victoire de Kasa-Vubu sur Kanza.

Pour la fille de Kanza ce fut l'appartenance religieuse des deux dirigeants qui décida de leur succès. Alors que son père était connu comme « Protestant et sympathisant kimbanguiste », ce qui ne pouvait que lui attirer la méfiance des autorités coloniales et des missionnaires, Kasa-Vubu aurait bénéficié de la confiance et de l'appui des milieux catholiques, tant en Belgique qu'au Congo [6].

Le facteur religieux a sans doute son importance, mais il n'explique aucunement pourquoi la population kongo choisit au moment du conflit sans hésiter et quasi unanimement, de conserver sa confiance à Kasa-Vubu et de considérer Kanza comme le factieux, alors qu'en quittant la Table Ronde sans consulter, ni prévenir la délégation de l'Abako, c'était Kasa-Vubu qui s'était mis dans son tort et pouvait apparaître comme le dissident! Par ailleurs, les sympathies kimbanguistes de Kanza auraient dû lui attirer une certaine popularité à une époque où le Kimbanguisme connaissait un regain de ferveur. Un élément plus déterminant a sans doute joué en faveur de Kasa-Vubu. La fille de Kanza nous met sur la piste. Son père, ancien militaire, avait adopté « le système patriarcal des Blancs » qu'il estimait plus « logique » étant donné la vie de garnison qu'il avait menée à la Force Publique, loin de ses attaches tribales et claniques. En conséquence, il décida « qu'il ne retournerait pas au village et qu'il continuerait à éduquer ses enfants selon le modèle européen » [7]. Kanza n'hésita pas à s'engager dans « la lutte contre le système matriarcal » qui attribuait les enfants à la famille de la mère. Kasa-Vubu par contre, malgré une éducation religieuse poussée jusqu'au grand séminaire, était resté profondément attaché aux coutumes kongo. Il eut l'occasion à plusieurs reprises de manifester son attachement aux institutions traditionnelles de la société kongo par des articles dans *La Voix du Congolais* et par des allocutions. Deux sujets le préoccupaient plus particulièrement: la défense du matriarcat et le respect des droits coutumiers sur le sol des ancêtres. Ce fut le thème de son premier discours important intitulé « Le droit du premier occupant »; ce sujet, avec la défense de la langue et de la culture kongo, avait été à la base du succès populaire de l'Abako. Kasa-Vubu, qui s'en était fait le champion, bénéficia au moment de son conflit avec Kanza, de l'appui des masses.

Les racines historiques du nationalisme kongo

Le sentiment nationaliste kongo s'était nourri, au moment de la création de l'Abako en 1950, principalement à deux sources historiques: le souvenir de l'ancien royaume de Kongo Dia Ntotila et le mouvement religieux de Simon Kimbangu [8].

L'ancien royaume de Kongo était florissant au moment où les Portugais entrent en contact avec lui en 1482. Son histoire est suffisamment connue pour ne pas devoir y revenir. Elle n'est d'ailleurs pas unique comme en témoigne l'ouvrage de Vansina. «Les anciens royaumes de la savanne». Ce qui est spécifique au Royaume de Kongo c'est la connaissance approfondie qu'on a pu en acquérir au fil des siècles, le nombre et la qualité des publications qui lui ont été consacrées et sa notoriété demeurée vivace parmi la population kongo. Ce ne sont pas en premier lieu les vestiges matériels — les ruines de la capitale San Salvador — ou la continuité dynastique qui frappent les esprits et mobilisent les consciences, mais le travail des historiens et des ethnologues, missionnaires ou laïcs. Ceux-ci ont combiné les ressources d'une tradition orale en voie de disparition et celles d'une documentation historique abondante. Ils ont joué à l'égard des Kongo le même rôle que les historiens et romanciers du XIXe siècle dans le développement des nationalismes européens, celui de conservateurs des traditions historiques et d'éveilleurs des consciences.

La puissance du souvenir et l'exaltation mythique du passé n'auraient pas suffi à déclencher le sentiment nationaliste kongo si celui-ci n'avait pas été fondé également sur des bases objectives, tant économiques que politiques, sociales et religieuses. À travers les bouleversements sociaux et la désintégration politique entraînés par la colonisation portugaise et belge, la société kongo avait conservé une forte homogénéité de ses structures fondamentales.

Le premier manifeste de l'Abako, rédigé en 1950, ne manque pas de rappeler que «tous les Bakongo se sentent frères issus d'une même souche: Kongo Dia Ntotila» [9].

Les Kongo, par leur position géographique, subirent les premiers et d'une manière particulièrement éprouvante le choc de la colonisation belge. Le portage le long de la route des caravanes, la construction du chemin de fer de Léopoldville à Matadi, de 1890 à 1897, les épidémies de variole et la maladie du sommeil à partir de 1898 décimèrent les populations kongo. Réactions anti-coloniales et répressions alternèrent jusqu'au moment où le mouvement kimbanguiste marqua en 1921 l'éveil du nationalisme anti-colonial des Kongo.

La création de l'Abako, trente ans plus tard, ne doit cependant rien au Kimbanguisme. Au contraire, nous verrons qu'une des motivations

de ses inspirateurs, notamment du P. Van Wing, fut de prévenir une résurgence du mouvement kimbanguiste. L'Abako fut pendant des années une association urbaine représentative des «évolués», alors que le Kimbanguisme était un mouvement populaire enraciné dans les milieux ruraux. Mais lorsqu'en 1959 l'Abako partit à la conquête des populations de l'intérieur, elle bénéficia incontestablement de l'héritage nationaliste introduit et entretenu par le Kimbanguisme.

Inégalités et frustrations urbaines à Léopoldville

La naissance de l'Abako doit être replacée dans le contexte social de l'époque: celui de Léopoldville après la guerre de 1940-45.

Le père Van Wing, dans une interview qu'il nous a accordée en octobre 1966, analyse les frustrations des Kongo arrivant à Léopoldville après 1945. Lorsque ses élèves quittaient Lemfu pour Léopoldville après leurs études, ils se heurtaient aux «gens du haut» qui occupaient les meilleures places accessibles aux Congolais. Van Wing résume ainsi leurs réactions:

> Le premier grief c'est qu'ils étaient considérés comme une caste inférieure à Léopoldville. Cela voulait dire concrètement qu'il était difficile pour les Bakongo d'obtenir des places en rapport avec leurs mérites et leur formation. C'était les Bangala, c'est-à-dire tous les «gens du haut» venus par le fleuve, qui avaient obtenu les meilleures places et qui entendaient les conserver. Les Bangala s'étaient arrangés entre eux pour influencer les Européens et pour continuer à se maintenir dans les premières places. Sans doute étaient-ils plus actifs, plus dynamiques, plus agressifs même que les Bakongo.
>
> Le deuxième grief concernait l'Église (catholique) et les missions. Les Bakongo reprochaient aux missionnaires de ne pas utiliser le kikongo dans leurs sermons et dans leurs services liturgiques (confession, baptême, etc.).
>
> Le troisième grief était d'ordre culturel, pédagogique. Les Bakongo étaient choqués du fait que leurs enfants étaient instruits dans une langue, non seulement étrangère, mais vulgaire et frustre (le lingala). Les Bakongo qui attachent beaucoup d'importance à la qualité de l'éducation qu'on donne aux enfants, estimaient qu'ainsi leurs enfants étaient mal éduqués, apprenaient de mauvaises manières et perdaient la culture et les vertus des Kongo [10].

L'inégalité professionnelle et sociale entre «gens du haut» [11] et Kongo après 1945 est un phénomène admis par tous les observateurs. Les causes générales en sont connues: la population kongo étant décimée à partir de 1890, l'Administration et les sociétés coloniales de Léopoldville recrutèrent dans les autres régions du Congo et d'abord dans les plus accessibles, c'est-à-dire l'Équateur et le Kasai. Il faut ajouter à cela que depuis la naissance du Kimbanguisme tant les missionnaires que l'Administration coloniale avaient une certaine méfiance à l'égard des Kongo, dont ils redoutaient la propension au messianisme et à la contestation.

La reprise démographique des Kongo qui se manifeste dès 1925 provoque une émigration vers Léopoldville; celle-ci s'accélère après 1945 et concerne de plus en plus les «évolués» formés dans les écoles de missions et dans les séminaires. À Léopoldville, les nouveaux immigrants se heurtent aux élites déjà en place et aux protections dont celles-ci bénéficiaient de la part de certains milieux européens. Ce sont leurs réactions que rapporte le père Van Wing dans l'interview précitée.

L'afflux des Kongo à Léopoldville frappe tellement les esprits que le phénomène est fortement exagéré. Le premier manifeste de l'Abako déclare en 1950 que «plus des deux tiers de la population de Léopoldville sont bakongo». Plus tard, les dirigeants de l'Abako parleront de plus de 80 %. J. Ileo, bien qu'originaire du haut, affirme en 1955: «Suivant les statistiques officielles, les 2/3 de la population de Léopoldville sont bakongo ou considérés comme Bakongo» [12]. En réalité, les Kongo n'étaient pas majoritaires en 1950. En 1955, les enquêtes démographiques donnent le chiffre de 52,4 % ; mais étant donné le grand nombre d'enfants des familles kongo ce pourcentage doit être fortement réduit si on ne considère que les adultes et les électeurs potentiels.

Quoiqu'il en soit des chiffres réels, les «évolués» de Léopoldville avaient conscience d'un changement profond dans la composition de la population au profit des Kongo. Ceux-ci en firent un des fondements de leurs revendications.

Du Manifeste de Nzeza-Landu à l'élection de Kasa-Vubu à la Présidence de l'Abako (1950-1954)

C'est en 1950 qu'Edmond Nzeza-Landu fit connaître son intention de fonder une association des Kongo. C'est par un manifeste de trois pages, portant sa seule signature, que Nzeza-Landu annonça «à tous les Bakongo, à tous les missionnaires et à tous les linguistiques (*sic*) bantous qu'un groupe de Bakongo de Léopoldville veut constituer une association pour unifier, conserver et perfectionner leur langue kikongo» [13]. Le texte ne fait pas encore mention de l'appellation Abako.

Nzeza-Landu était un ancien élève du père Van Wing qui avait été son conseiller spirituel au séminaire de Lemfu d'abord et au grand séminaire de Mayidi ensuite. Van Wing nous a raconté les conditions de son action pédagogique et la nature de l'influence qu'il a pu avoir sur son élève [14]. Il avait l'habitude de composer des manuels de lecture en kikongo destinés aux écoles du Bas-Congo. Il choisissait des sujets édifiants, telle l'histoire de l'Église de San Salvador au XVIe-XVIIe siècles ou celle du Roi Don Alfonso converti à la religion catholique par les Portugais et dont le fils, envoyé en Europe, rentra au Congo comme

évêque de San Salvador. De ce dernier sujet, il fit une pièce de théâtre, intitulée « Don Funsu » qui fut jouée à Lemfu en 1940-1941.

En plus des traditions historiques, Van Wing s'était fait le défenseur de la langue kikongo, qu'il considérait comme la seconde base du sentiment nationaliste [15].

> Lorsque Nzeza-Landu arriva au séminaire de Lemfu (raconte Van Wing) il venait de Brazzaville où il avait étudié en français. Au séminaire on utilisait le kikongo même dans les dernières années et il était fréquent d'employer le kikongo dans des cours donnés en français pour mieux faire comprendre certaines choses. Cela amena Nzeza-Landu à protester. Pour lui le kikongo était une langue inculte, une langue de Basenji, de paysans. J'ai dû raisonner Nzeza-Landu et lui expliquer que la langue c'est comme la mère d'un peuple; mépriser sa langue, c'est mépriser sa mère. Or pour un Mukongo, l'honneur de la mère est sacré. C'était un crime très grave que d'attenter à l'honneur de la mère.

Par ce biais, Van Wing parvint à convaincre Nzeza-Landu de l'importance de la langue maternelle.

Les élèves de Van Wing, parmi lesquels Nzeza-Landu, Simon Nzeza et Joseph Yumbu, vont après leurs études à Léopoldville où ils sont confrontés aux conditions inégales que nous avons décrites. À chaque retour en vacances, ils racontent leurs griefs à Van Wing. En 1949, celui-ci leur conseille « de s'associer avec tous les Bakongo qui ont les mêmes problèmes, mais de commencer par un petit noyau de gens qui se connaissent bien et qui parlent le même dialecte de manière à éviter entre eux toute discorde, toute discussion ». Il leur recommande de « créer une structure, de se choisir démocratiquement un comité et une direction et de prévoir un organe de presse qui serait l'occasion de réfléchir à leurs problèmes et qui sensibiliserait les autres Bakongo afin d'agrandir le noyau initial ». Après avoir fait ces suggestions, Van Wing doit retourner en Europe pour cause de maladie. Il ne rentrera au Congo qu'en 1951. C'est pendant son absence que le Manifeste fut rédigé par Nzeza-Landu [16]. Van Wing n'en est donc pas l'auteur, mais le contenu du manifeste est le reflet de son enseignement et de ses suggestions.

Le manifeste annonce les principaux thèmes du nationalisme kongo :

— Il existe une unité culturelle profonde entre tous les Kongo;
— Cette unité est fondée sur l'existence d'une langue maternelle commune, le kikongo, sur la descendance « d'une même souche : Kongo Dia Ntotila » et sur un passé prestigieux : « notre cher Royaume »;
— La zone d'influence kongo s'étend au-delà des frontières du Bas-Congo et même du Congo belge vers l'Angola, Cabinda et l'Afrique Équatoriale française (AEF).

Les trois bases de tout nationalisme sont ainsi réunies : un peuple, une langue, un passé. Il ne manque que la revendication de l'unité territo-

riale et de la propriété du sol qui se manifestera en 1957 dans la polémique avec les « gens du haut ».

Le thème de la lutte anti-coloniale est totalement absent du manifeste. Au contraire, l'aide et la collaboration de l'Administration coloniale et des missionnaires sont sollicitées avec insistance.

Deux années s'écoulent avant que le projet de Nzeza-Landu ne reçoive un début d'exécution. Des statuts provisoires sont rédigés en 1952; le nom de l'Abako y figure pour la première fois comme abrégé de « Association des Bakongo pour l'unification, la conservation, le perfectionnement et l'expansion de la langue kikongo ».

Les statuts sont modifiés en 1953 à la demande de l'Administration coloniale; celle-ci hésite à accorder l'autorisation. Le père Van Wing doit intervenir pour appuyer l'initiative de Nzeza-Landu. Les négociations entre l'Administration et le fondateur de l'Abako aboutissent à l'agréation de l'association par une décision du 7 juillet 1953 et à l'autorisation de publier un journal, intitulé *Kongo dia Ngunga* (ordonnance du gouverneur général datée du 11 septembre 1953). Le fondateur de l'Abako fit une concession à l'Administration. En publiant dans *Le Courrier d'Afrique* du 24 novembre 1953 le texte de son premier manifeste, il ajouta un paragraphe dans lequel il écartait tout nationalisme d'ordre politique:

> Loin de nous l'idée de constituer un État Kongo. Nous voulons seulement et simplement nous unifier de cœur et d'esprit, sous la vigilance du gouvernement belge pour nous mieux comprendre et mieux défendre nos intérêts communs ba-kongo.

Un premier comité est formé en 1952. Il comprend 12 membres, dont le fondateur Nzeza-Landu. Le niveau des études et la situation professionnelle des membres sont relativement élevés. Le comité est composé de notables et de lettrés appartenant tous à la société urbaine. Les catholiques, anciens élèves des Jésuites de Kisantu, Lemfu et Mayidi dominent. L'année suivante le comité s'élargit; il comprend 29 noms parmi lesquels 12 représentants régionaux et 12 conseillers, ce qui permet une composition plus équilibrée des différentes tendances régionales et religieuses, sans effacer complètement la prépondérance des catholiques originaires de la région Ntandu (Territoire de Inkisi) et Ndibu (Territoire de Thysville). Parmi les 12 représentants régionaux on compte trois originaires du Kwango, non kongo mais appartenant à l'aire d'extension de l'ancien Royaume de Kongo, et deux Manianga, auxquels s'ajoutent deux conseillers Manianga qui auront plus tard un rôle important: Daniel Kanza et Philemon Madudu. Pour le père Van Wing, les membres sont « des gens en place, plus des bourgeois que des militants » [17]. Les membres conseillers joueront dans l'histoire de l'Abako un rôle beaucoup plus important que les représentants régionaux, qui tous, à l'exception de D. Ndinga, perdront leur fonction au

comité central. Le système de représentants régionaux, explicitement désignés par région ou par tribu, sera abandonné à partir de 1955.

Les activités de l'Abako de juillet 1953 au 21 mars 1954, date de l'élection de Kasa-Vubu à la présidence, n'ont laissé aucune trace, à l'exception de la parution en janvier 1954 du premier numéro du journal de l'Abako : *Kongo dia Ngunga.*

L'élection de Kasa-Vubu et la politisation de l'Abako (1954-1956)

Le 21 mars 1954 eut lieu un événement d'importance capitale dans l'histoire de l'Abako. Au cours d'une assemblée générale réunie en présence du commissaire de district Tordeur, du père du Vernay et du frère Marc, Nzeza-Landu, fondateur-président, demanda à être déchargé de ses fonctions de président et pria l'assemblée de confier ce poste à un collège de trois responsables. Après une brève allocution de S. Tezzo en kikongo, J. Kasa-Vubu fut élu président, G. Midu, représentant du Kwango, premier vice-président, et S. Tezzo, représentant les Ndibu, second vice-président [18]. S. Nzeza fut confirmé comme trésorier, poste qu'il conserva jusqu'en 1960.

Au cours de l'allocution qu'il prononça avant l'élection, Nzeza-Landu exposa ce qu'on pourrait appeler son testament politique et qui sera également celui de la première Abako; il confirma que l'association devait garder ses distances tant à l'égard du Kimbanguisme que du communisme et que, par contre, le rôle des missions, aussi bien catholiques que protestantes, était important. Il insista sur le caractère exclusivement culturel des objectifs de l'association et la nécessité de soutenir le journal *Kongo dia Ngunga.* C'est d'ailleurs afin de pouvoir mieux se consacrer au journal qu'il pria l'assemblée de désigner un autre président.

On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles les Ntandu ne furent plus représentés à la direction de l'Abako et la présidence confiée à un Muyombe qui n'était même pas membre de l'association avant son élection. Il semble que deux considérations aient influencé les dirigeants de l'association dans leur choix, qui fut d'ailleurs arrêté avant la réunion de l'assemblée, Kasa-Vubu ayant été le seul candidat à être présenté.

La désignation d'un représentant du Mayombe permettait d'éviter la rivalité traditionnelle entre Ntandu, majoritaires à Léopoldville, et Ndibu et Manianga, majoritaires dans l'ensemble du Bas-Congo. Les représentants de ces groupes tribaux ne purent se mettre d'accord, après que Nzeza-Landu leur eut fait part de sa décision de se retirer, sur la personne d'un successeur parmi les promoteurs de l'Abako.

Dès lors, le choix de la personne de Kasa-Vubu s'imposait étant donné sa personnalité, les études qu'il avait faites et son réel prestige,

qui lui permettaient d'ailleurs, au même moment, de jouer un rôle prépondérant au sein de l'Adapès, parmi une majorité de «gens du haut». Sa qualité de président de l'association des Bourses d'Études du Mayombe renforçait encore sa position. Enfin, le fait qu'il fut catholique garantissait jusqu'à un certain point la continuité idéologique du mouvement et lui maintenait l'appui missionnaire, ce que la présence du père Duvernay et du frère Marc tend à confirmer. Selon Gillis, Kasa-Vubu attribuait son succès «à des articles qu'il avait écrits dans *Kongo Dia Ngunga* et où se manifestait dans des slogans lapidaires son désir d'opérer des réformes non seulement à l'intérieur de l'Abako» [19].

Kasa-Vubu eut une première occasion de défendre les objectifs de l'Abako en s'opposant à l'Administration. Le 5 juillet 1954, il adresse une lettre à Radio Congo belge, émissions pour Africains, en vue de protester contre l'exclusion systématique du kikongo. Il lui fut répondu le 21 février 1955 par la R.C.B. que seul le kikongo de l'État («Ikele Ve») pouvait être utilisé pour les émissions.

Un premier acte purement politique fut posé par l'Abako le 20 août 1954. Le secrétaire de l'Abako et son vice-président présentèrent, au nom de l'Association, la candidature de Kasa-Vubu à la fonction de chef de cité en remplacement de H. Bongolo, démissionnaire depuis juin 1954 pour raisons de santé. La fonction de «chef de cité», créée par l'Administration en 1945, était plus honorifique que réelle. Elle consistait à assister l'Administrateur européen, chef du service de la «population noire», mais elle représentait cependant à Léopoldville à cette époque la plus haute fonction attribuée à un Congolais dans l'administration de la cité et bénéficiait de ce fait d'un réel prestige. Deux Congolais non kongo l'avait remplie jusqu'alors: E. Kabamba, originaire du Kasai, et H. Bongolo, de l'Équateur.

Les représentants de l'Abako appuyèrent leur proposition par un argument démographique: les Kongo représentaient 82% de la population de Léopoldville!

La démarche de l'Abako demeura sans suite. Bongolo fut remplacé à titre provisoire par A. Tshimanga, originaire du Kasai, mais cette nomination ne fut jamais confirmée à titre définitif. L'Administration, redoutant d'envenimer l'opposition naissante entre Kongo et «gens du haut», préféra temporiser et s'en remettre aux décisions de la consultation électorale prévue dans le Statut des Villes et dont on supposait la mise en application assez proche à cette époque.

L'année 1955 vit la poursuite des activités culturelles et linguistiques de l'Abako à Léopoldville et l'organisation des différentes sections: académie, histoire, presse, linguistique, art, etc.

Les résultats de ces activités et de ces réunions sont peu tangibles mais ils permettent à l'Abako de se faire connaître parmi les Kongo de

Léopoldville et de s'imposer peu à peu comme la seule organisation les représentant. Il est probable également que c'est au cours de ces réunions et de ces assemblées et à l'occasion des contacts informels qui les accompagnaient, que se sont forgées les conceptions politiques qui émergeront en 1956, mais aucun document n'en fait état.

Le deuxième Manifeste de l'Abako (23 août 1956)

Le deuxième Manifeste de l'Abako, rendu public à l'assemblée générale du 23 août 1956, fut précédé par la parution de plusieurs textes et déclarations importantes concernant la situation et l'avenir du Congo : les déclarations du Roi au cours de son voyage au Congo en 1955 et particulièrement son discours du 17 mai au stade Baudouin à Léopoldville, le Plan de 30 ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge par le professeur Van Bilsen (décembre 1955) [20], le Manifeste du P.S.C. (Parti Social-Chrétien) du 26 février 1956, l'allocution du gouverneur général Pétillon au Conseil de gouvernement le 17 juin, la déclaration des Évêques du Congo le 26 juin, le programme d'action du P.S.B. (Parti Socialiste Belge) du 1er juillet, le Manifeste de *Conscience Africaine* du 1er juillet également [21]. C'est évidemment ce dernier texte qui a le plus directement influencé les auteurs du deuxième Manifeste de l'Abako, qui s'intitulait d'ailleurs : « Étude du Manifeste de *Conscience Africaine* par les Bakongo ». Le Plan de 30 ans est également fréquemment cité par les auteurs, qui en font un usage judicieux pour étayer leur argumentation, tout en opposant l'autonomie immédiate au délai de 30 ans et au processus par étapes suggéré dans le Plan.

Dans l'allocution prononcée par le gouverneur général Pétillon à l'ouverture du Conseil de Gouvernement le 17 juin 1956 et dans le Manifeste du P.S.C. sur le Congo, l'accent était mis sur la nécessité d'instaurer une communauté belgo-congolaise et de promouvoir en priorité le développement économique et social.

De ces discours, on retiendra que la création d'une « Communauté belgo-congolaise » était encore à cette époque la seule perspective politique officielle offerte par la Belgique au Congo et encore, s'agissait-il plus d'un slogan que d'un plan, car personne n'avait précisé en quoi cette « communauté » consisterait, ni quand elle se réaliserait [22]. Dans l'immédiat, l'accent était mis sur la promotion économique et sociale et sur le danger de « politiser » le Congo ; tout au plus envisageait-on l'instauration d'une « démocratie » « à l'échelon local » [23].

Le Manifeste de *Conscience Africaine* est rendu public le 1er juillet 1956. La date avait été choisie intentionnellement en souvenir de la proclamation de l'État Indépendant du Congo de Léopold II [24].

Le 16 juillet une assemblée générale extraordinaire de l'Abako se réunit sous la présidence de Kasa-Vubu pour étudier le Manifeste de *Conscience Africaine* et décide de créer des commissions à cet effet. Le temps pressait, car l'opinion publique à Léopoldville, alertée par le Manifeste de *Conscience Africaine*, attendait une réponse favorable du gouvernement belge ou de l'administration coloniale sous forme d'une déclaration solennelle [25].

Le 23 août, Kasa-Vubu donne lecture du nouveau Manifeste au cours d'une assemblée générale à laquelle assistent trois Européens: le commissaire de district Tordeur, l'administrateur territorial et conseiller de l'Abako Cordy et l'avocat Nyns; la déclaration se présente sous forme d'un procès-verbal des travaux des commissions. Des applaudissements interrompent fréquemment l'orateur, notamment aux passages condamnant l'immatriculation et à celui relatif aux «traités passés à l'origine entre l'État Indépendant du Congo et les chefs indigènes».

Huit jours plus tard, un journaliste en charge du service d'information du Gouvernement général, J. Labrique, intitule sa chronique politique: «La course au suicide» [26].

C'est très précisément à la fin du mois d'août 1956 que le «Congo politique» — pour reprendre le titre d'un ouvrage de Labrique — apparaît aux yeux des Européens et que les plus clairvoyants se rendent compte qu'ils ne le contrôlent pas. Ils comprennent qu'il s'agit de l'émergence d'un mouvement nationaliste dont les racines pénétraient en fait toute l'histoire coloniale et qui avait commencé, sans que l'opinion publique s'en aperçoive, à recevoir sa forme définitive en 1954 avec l'élection de Kasa-Vubu à la présidence de l'Abako.

La publication du Manifeste de l'Abako eut deux conséquences importantes sur l'orientation des forces sociales et idéologiques à Léopoldville: la première, qui fut plus apparente que profonde, fit classer, aux yeux des Européens et pour un temps, l'Abako parmi les forces de gauche, c'est-à-dire anticléricales, par opposition aux chrétiens de *Conscience Africaine*.

Une deuxième conséquence du manifeste, plus fondamentale celle-là, fut d'accroître le fossé entre l'Abako et les «gens du haut». Le Manifeste de *Conscience Africaine* avait été le fait des «gens du haut». La déclaration de l'Abako était moins une étude du Manifeste de *Conscience Africaine*, qu'un contre-manifeste.

La revendication fondamentale du Manifeste de l'Abako est l'exigence d'une politisation véritable du Congo symbolisée par l'introduction d'une pluralité de partis politiques, la politisation impliquait également que l'on remplace le monologue paternaliste du colonisateur par des négociations. Autour de ce thème, qui était manifestement

central aux yeux des auteurs du Manifeste, s'agençaient trois options qui eurent des retentissements beaucoup plus grands dans l'opinion européenne :

1° Quant au délai : émancipation « pour aujourd'hui même » [27];
2° Quant aux structures : fédération congolaise à base ethnique;
3° Quant aux relations avec la Belgique : rejet de la communauté belgo-congolaise.

Quant aux moyens, le Manifeste de l'Abako, tout en rejetant la position de *Conscience Africaine* selon laquelle les partis politiques belges étaient inutiles et dangereux, n'entendait cependant pas introduire ces partis comme tels au Congo. Sur ce point, sa position était, malgré les apparences, semblable à celle de *Conscience Africaine* : ils voulaient également l'unité politique, mais sur base ethnique et non sur base nationale [28]. Leur souci d'introduire le pluralisme des partis n'était qu'une resultante de leur option fédérale. « Cela veut dire », lit-on dans le Manifeste de l'Abako, « que les groupes historiquement et ethniquement unis et apparentés, s'organisent pour former autant de partis politiques. Chaque « parti » élirait ses représentants. »

C'était donc bien une formule de « parti unique » à dimension ethnique que le Manifeste de l'Abako préconisait. C'est la première indication de la conception que se faisaient les dirigeants de l'Abako du rôle que leur organisation aurait à jouer sur le plan politique. Bien que le pluralisme des partis préconisé par l'Abako n'eût aucun rapport avec l'introduction des partis politiques belges, le Manifeste ne fit pas la distinction.

C'est en optant pour l'émancipation immédiate que le Manifeste choqua le plus fort l'opinion européenne et les autorités coloniales. Sur ce point, il prenait explicitement ses distances à l'égard du Plan de 30 ans qui, lui-même, paraissait encore révolutionnaire à beaucoup d'Européens :

> Pour nous, nous n'aspirons pas de collaborer à l'élaboration de ce plan, mais à son annulation pure et simple parce que son application ne ferait que retarder le Congo davantage. Ce n'est au fond que l'éternelle chanson de la berceuse. Notre patience a déjà dépassé les bornes. Puisque l'heure est venue, il faut nous accorder aujourd'hui même l'émancipation [plutôt] que de la retarder encore de 30 ans. Notre position est nette et nous réclamons : 1° les droits politiques; 2° toutes les libertés.

L'émancipation pour « aujourd'hui même » revendiquée par l'Abako est donc opposée au délai de 30 ans du plan. Cette précision est importante parce qu'elle montre bien que le terme « immédiat » que l'on retrouve dans toutes les revendications politiques de l'Abako jusqu'à la fin 1959, ne doit pas être compris littéralement dans son sens chronologique. Il manifeste l'impatience et la méfiance des Kongo à l'égard des lenteurs et des tergiversations du pouvoir colonial, qui mit notamment plus de 10 ans à préparer le statut des villes.

En août 1956, un an après le voyage du Roi au Congo, les élites congolaises, et l'Abako en particulier, peuvent avoir l'impression que toutes les voies de l'émancipation sont encore fermées: le statut des villes n'est pas encore adopté, les conseils de secteurs ne sont pas formés démocratiquement; les conseils de gouvernement et de province ne sont pas réformés malgré les promesses faites en 1954 par le gouverneur général; sur la plan professionnel, la liberté syndicale n'existe toujours pas et la statut unique est en discussion depuis 1954.

L'autorité coloniale envisagea un moment de réagir au Manifeste par une dissolution de l'Abako en prenant prétexte du fait qu'elle n'était qu'une association culturelle et qu'elle avait violé ses statuts en faisant une déclaration politique. Le gouverneur général Pétillon préféra y renoncer pour différentes raisons qu'il a énumérées dans ses mémoires [29].

La compétition entre «gens du haut» et «Bakongo» et la consultation électorale de 1957

L'année 1957 se termine sur la consultation électorale du 10 décembre, qui vit la victoire des candidats kongo sur ceux des autres groupes ethniques. Les élections furent précédées par une période de tension croissante entre les deux groupes composant à l'époque la population de la capitale: «Bakongo» et «gens du haut». Sur cette division ethnico-régionale se greffèrent plusieurs rivalités d'ordre politique ou idéologique. Les relations entre l'Abako et les missions catholiques se déteriorèrent à la suite d'une dépêche publiée par l'agence de presse des Scheutistes DIA, intitulée «un parti révolutionnaire fanatique» qui visait l'Abako. Kasa-Vubu y répondit en rendant l'agence DIA responsable du conflit entre «gens du haut et Bakongo» et en mettant en cause le comportement des catholiques au Congo et en Belgique. Les «gens du haut» réagirent à leur tour en apportant leur appui à la publication de l'agence DIA, qu'ils jugeaient «fort objective» [30].

L'Abako ne fut cependant pas complètement absorbée par la préparation des élections communales. Les activités culturelles se poursuivirent. La doctrine politique du parti et de ses dirigeants fut précisée au cours de plusieurs assemblées générales. De nouvelles sections furent créées. Ces divers développements eurent lieu dans un contexte politique en évolution et constituaient autant de réponses à ces sollicitations extérieures.

Les débuts de l'année 1957 furent marqués par l'aboutissement de réformes annoncées et discutées depuis plusieurs années: la plus importante, le décret sur le statut des villes, fut signé le 26 mars; la réforme des conseils de gouvernement et de province fut réalisée par un arrêté royal

du 21 janvier; des conseils de territoire furent créés par arrêté royal le 22 janvier; les décrets sur les circonscriptions indigènes et sur les centres extra-coutumiers furent remplacés par le décret du 10 mai; enfin, l'exercice du droit d'association fut reconnu aux syndicats par les décrets du 25 janvier 1957.

Trois remarques permettent de mieux situer ces réformes dans le contexte de la décolonisation et de comprendre pourquoi elles n'eurent aucun succès auprès des colonisés et pratiquement aucune influence sur le cours de la décolonisation. En premier lieu, l'origine de la plupart de ces réformes est à situer en 1952, c'est-à-dire au début du mandat de Pétillon comme gouverneur général, ou remontait même à 1947-1948. Elles ne tenaient pas compte de l'évolution de plus en plus rapide des conditions socio-politiques et de l'opinion publique au Congo. La seconde remarque a été formulée par Van Bilsen:

> ... toute cette législation ... qui a en principe pour but de doter les Africains d'un embryon de moyens d'expression démocratique, semble, paradoxalement, s'être fort mal défendue contre le désir d'émousser cette expression démocratique de la volonté des habitants. Le système de représentation des intérêts ne peut apparaître que destiné à assurer une influence prépondérante à l'administration coloniale et aux intérêts européens [31].

Enfin, la troisième remarque concerne l'application de la nouvelle législation. Les modalités d'exécution, y compris le timing, n'étaient pas prévues dans les textes légaux et dépendaient de l'Administration coloniale. L'arrêté royal créant les conseils de territoire et le décret sur les circonscriptions indigènes n'entrèrent en vigueur réellement qu'en 1958, tandis que le statut des villes ne fut appliqué fin 1957 qu'à trois centres urbains seulement [32].

Les relations entre l'Abako et l'Administration coloniale connurent au cours de l'année 1957 des hauts et des bas et ne furent pas dépourvues d'ambiguités de part et d'autres. L'Abako avait bénéficié dès ses débuts de l'appui de certains fonctionnaires. Depuis 1954, elle s'était choisi un conseiller européen en qui elle avait confiance. Il s'agissait de l'administrateur J. Cordy, qui demeura jusqu'en 1959 en relation étroite avec les dirigeants de l'Abako. Deux autres fonctionnaires, Hubert et Servaes, furent choisis par l'Abako comme membres du comité provisoire de la section de N'Djili et cela en février 1957, alors que l'Abako s'opposait déjà au système électoral prévu par l'Administration pour les élections communales.

En août 1957, l'Administration, en la personne du commissaire de district assistant Callier, apporta son concours à l'organisation matérielle de la première grande manifestation publique de l'Abako.

Le gouverneur de la province de Léopoldville, Babilon, qui passait pour être plutôt réticent à l'égard de l'Abako, s'efforça cependant de

demeurer en contact avec les dirigeants de l'Abako malgré le raidissement de leurs positions à l'égard des élections communales. Le 12 mai 1957, il reçut longuement une délégation composée du président, du vice-président et du trésorier de l'Abako. Ceux-ci manifestèrent leur opposition au système électoral et au mode de désignation des bourgmestres, mais insistèrent sur leur volonté de coopérer avec le gouvernement:

> Nous aidons le gouvernement pour marcher dans la voie de la vérité ... Vraiment, absolument, il n'y a aucune hostilité entre l'Abako et le Gouvernement. La seule chose que veut l'Abako est ceci: que le Gouvernement et nous soyons comme les poils du chien, qui se couchent ensemble et se dressent ensemble [33].

Les déclarations de coopération des dirigeants de l'Abako étaient généralement assorties de réserves formulées de manière précise et parfois de menaces; le vice-président Kanza, dans le texte que nous venons de citer, précisait:

> Si vraiment le Gouvernement veut s'obstiner à suivre une politique dépassée, alors il y aura des difficultés entre lui et nous ... Nous voulons que les lois qui furent établies autrefois pour nous seuls, pas pour les Blancs, soient supprimées ... Les Blancs aussi doivent savoir ceci: le temps de la confusion est terminé, chaque bon Européen verra que les Noirs sont bienveillants et chaque mauvais Européen verra qu'ils sont mauvais.

Au cours de l'assemblée du 7 juillet 1957, Kasa-Vubu prononça une longue allocution intitulée: «La place de la culture bantoue dans le monde de demain». À la fin, il lança un avertissement:

> L'époque de la manne qui tombait du ciel pour les Israélites a connu une fin. Terminée l'époque des vaches grasses des imposteurs de ce pays [34].

L'allusion aux imposteurs du pays fut supprimée dans le compte rendu officiel de la réunion.

Ces déclarations provenant des deux plus hauts reponsables de l'Abako indiquent que le fossé se creusait entre l'Abako et l'Administration coloniale et que l'Abako se préparait à une confrontation plus dure. Deux événements ont contribué à alourdir encore le climat politique de la capitale en 1957: l'interdiction des hebdomadaires *Quinze* et *Congo* au mois d'août et les incidents du 16 juin à l'issue d'un match opposant une équipe belge, l'Union Saint-Gilloise, à une équipe congolaise.

La consultation électorale du 8 décembre 1957 à Léopoldville fut précédée par des critiques de la part de l'Abako à l'égard du mode de scrutin et de désignation du bourgmestre et du premier bourgmestre par l'Administration. La crainte que l'Abako s'abstiendrait à la consultation, ne disparut qu'en novembre 1957 avec la nouvelle que Kasa-Vubu se présentait comme candidat.

La participation du corps électoral fut massive: 84,7%. Ce chiffre élevé témoigne de la mobilisation populaire suscitée par les polémiques entre «gens du haut» et «Bakongo» et de l'emprise des grandes associations ethniques sur les électeurs.

Les Kongo représentaient 46,5% du corps électoral et 49,3% des votes valables émis. Ils obtinrent 59,8% des voix et 78,2% des élus, soit 133 sur 170. Ils détenaient la majorité des sièges dans 7 communes sur 8 et pouvaient donc espérer 7 postes de bourgmestres.

Ces résultats témoignent à la fois de la discipline de vote des Kongo qui obéirent aux consignes de l'Abako, mais aussi de l'attrait exercé par les candidats kongo sur des électeurs d'autres ethnies puisque plus de 10% des votes émis en leur faveur provenaient de non-Kongo.

La signification politique plus générale du scrutin n'échappa pas à l'Administration coloniale qui expliqua les résultats en partie par le fait que l'Abako était «le seul mouvement positif qui d'ailleurs propose: pouvoir, émancipation et conquête. Tous les autres groupes n'ont en commun que le fait qu'ils ne sont pas Bakongo, ce qui est une très peu pénétrante réalité» [35].

À cause de l'Abako, les candidats kongo n'étaient plus les simples représentants des intérêts de leur groupe ethnique, ils apparaissaient aux yeux de l'ensemble de la population comme les leaders dont elle sentait le besoin à mesure que se précisait la mise en route du processus de décolonisation et de démocratisation.

L'Abako dans la compétition politique nationale (janvier 1958 – janvier 1959)

L'histoire de l'Abako durant cette période débute avec l'entrée en vigueur du statut des villes le 1er janvier 1958 qui consacre la victoire électorale remportée par les Kongo sur les «gens du haut» et se termine dans le sang des émeutes du 4 janvier 1959. Celles-ci, mieux que la déclaration gouvernementale et le message royal du 13 janvier 1959, marquent, pour l'Abako, la fin d'une étape de la décolonisation. À partir des émeutes, certains de ses dirigeants connaîtront la prison, d'autres l'exil à Brazzaville où ils formeront un «Comité de la défense Abako»; à l'intérieur, sur le terrain, l'Abako se transforme en parti de masse et organise la résistance civile non violente à l'égard de l'Administration coloniale.

Peu d'événements marquants à Léopoldville ne viennent troubler les activités de l'Abako en 1958. Celle-ci étend son emprise sur la ville en installant des sections du parti dans chaque commune. Les cérémonies d'installation sont l'occasion de discours et de manifestations populaires qui permettent à l'Abako d'augmenter son audience et de diffuser sa

doctrine politique. Mais durant les premiers mois de 1958, il est évident que l'Abako met une sourdine à ses revendications politiques pour ne pas augmenter la méfiance des «gens du haut».

Parallèlement à ce travail en profondeur dans les communes, les dirigeants de l'Abako précisent certaines de leurs positions politiques. L'Association culturelle est devenue depuis les élections un parti politique au sens fort du terme. Son horizon s'est élargi à l'ensemble des problèmes de la nation. Elle fait explicitement et à plusieurs reprises appel à l'union entre Congolais du Haut et ceux du Bas-Congo [36]. Kasa-Vubu et Kanza acceptent, le 27 octobre et le 5 novembre, de s'associer aux autres dirigeants des grandes associations ethniques de la capitale parmi lesquels Patrice Lumumba, pour critiquer la composition du «groupe de travail» parlementaire envoyé par la Belgique, et poser leurs conditions [37].

La radicalisation des positions politiques de l'Abako au cours du deuxième semestre de 1958 peut être mesurée en comparant deux discours de Kasa-Vubu. Le 20 avril 1958, Kasa-Vubu prononce un grand discours politique à l'occasion de son installation comme bourgmestre de Dendale; ce geste lui valut un blâme de la part du Gouverneur général. Il y demandait l'autonomie interne. Le 16 novembre, huit mois plus tard, il demande l'indépendance immédiate pour «libérer le peuple congolais des entraves du colonialisme retardataire et mettre fin au pillage des richesses du Congo». Le 30 novembre, il rejette l'autonomie interne «qui n'est somme toute qu'une nouvelle forme de colonialisme» [38]. C'est pour tout le Congo que l'Abako revendique l'indépendance immédiate. Par ailleurs, l'Abako refuse de participer aux consultations du groupe de travail.

L'Abako et les déclarations politiques de son président représentent à ce moment les termes de référence de tous les engagements politiques à Léopoldville. À partir du discours de Kasa-Vubu à Dendale, les attitudes politiques se définissent sur le plan national à l'égard de deux choix fondamentaux: en premier lieu, indépendance totale et immédiate ou émancipation progressive sous la tutelle du colonisateur et éventuellement dans la perspective d'une «communauté belgo-congolaise»; en second lieu, structure fédérale, voire confédérale, ou Congo unitaire. Les partis et les groupements politiques qui se forment de plus en plus nombreux au dernier trimestre de 1958 doivent tous préciser leurs positions à l'égard de ces deux options.

Comment expliquer la radicalisation décisive de l'Abako et de son Président au cours du deuxième semestre de l'année 1958? À cette question il est difficile de donner une réponse simple, mais on peut aligner un certain nombre de faits ou d'événements dont l'importance est certaine, mais difficile à pondérer. À Léopoldville, il y eut la victoire

électorale des élus kongo fin 1957 et la popularité croissante de l'Abako dans toutes les communes; ce renforcement de leurs positions a dû rassurer ses dirigeants et les inciter à poursuivre et à développer leur combat politique contre le système colonial; l'Administration coloniale est paralysée par le changement de gouverneur général. Les discours prononcés à l'occasion du cinquantenaire de la colonisation par le nouveau gouverneur général Cornelis et le ministre du Congo Pétillon n'apportent rien de neuf sur le plan politique et choquent profondément les Congolais auxquels est rappelé leur devoir de reconnaissance et de soumission. La déception est totale. À Bruxelles, c'est également l'immobilisme et la faiblesse d'un nouveau gouvernement social-chrétien homogène, mais minoritaire à la Chambre. La mission d'un groupe de travail tripartite au Congo est le grand projet du nouveau ministre. Il répond sans doute à un problème de dosage politique belge, mais reporte de six mois la définition d'une nouvelle politique que tout le monde attend au Congo. L'Abako à ce moment ne fait qu'occuper le vide créé par l'absence de politique belge de décolonisation. Par contre à Brazzaville, tout est mis en mouvement à partir du discours du général de Gaulle à Brazzaville le 28 août 1958 promettant l'indépendance à ceux qui voulaient la prendre. Par son prestige, de Gaulle faisait de l'indépendance quelque chose de légitime et de possible. L'Abako ne faisait plus scandale en l'exigeant. L'Abako envoie le 21 décembre une délégation à Brazzaville pour y prendre contact avec l'abbé Youlou, nouveau premier ministre du « Moyen Congo ». Celui-ci reçoit la délégation et encourage l'Abako à refuser l'autonomie interne et à demander l'indépendance [39].

L'absence de l'Abako et de Kasa-Vubu à la Conférence des Peuples africains à Accra le 5 décembre 1958 est demeurée un point d'histoire controversé. Le comité central de l'Abako en rejeta la responsabilité sur l'Administration coloniale qui aurait mis des obstacles au départ de Kasa-Vubu. La version officielle retenue par la presse [40] invoque seulement un retard dans les formalités médicales. Il semble que la réalité soit différente. Nkrumah aurait insisté afin que l'Abako participe à la Conférence pour représenter le Congo; selon Batshikama qui était fort influent à l'époque dans le Comité central, celui-ci aurait été divisé sur la réponse à donner: « Tandis que les durs (les jeunes) étaient enthousiasmés, les modérés (les vieux) qui formaient la majorité, craignant que l'Administration coloniale ne se serve du prétexte de cette présence à l'étranger de M. Kasa-Vubu pour taxer le mouvement de subversif et, partant, le dissoudre, s'opposent au départ de la délégation pour Accra » [41]. Nkrumah aurait alors invité une délégation du MNC. Lorsque le comité central de l'Abako apprit que Lumumba, Diomi et Ngalula partaient pour Accra, « Les vieux et le très souple Kasa-Vubu

changèrent d'avis, mais il était trop tard pour obtenir les papiers nécessaires» [42].

À son retour d'Accra, Lumumba prononce le 28 décembre un important discours devant plusieurs milliers d'auditeurs. Il rend compte des résultats de la Conférence et expose le programme du Mouvement National Congolais centré sur l'indépendance totale du Congo [43]. Le succès personnel que Lumumba retira du meeting et la publicité qui en résulta pour le Mouvement National Congolais furent la première brèche dans la prépondérance de l'Abako et de son président sur les autres formations et dirigeants politiques.

Les répercussions immédiates des émeutes de janvier 1959

«Les émeutes de janvier 1959 jouèrent le rôle de 14 juillet congolais» [44]. Spontanées et nullement préparées par l'Abako, elles surprirent les dirigeants par leur violence et par leur caractère populaire. Elles furent au début le fait de jeunes désœuvrés, de supporters excités sortant d'un match, de candidats aux pillages. Avec la répression de la police et de l'armée, l'émeute se durcit et les violences se généralisèrent à toute la «cité». Mais il est certain qu'à aucun moment de ces trois jours d'émeutes, les dirigeants de l'Abako ne tentèrent de récupérer le mouvement et de le politiser à leur profit. Ils étaient, comme toute la classe d'«évolués» totalement dépassés par les événements. La politisation vint plus tard. Elle fut le fait de l'Administration. En arrêtant 28 responsables de l'Abako dont son président, Kasa-Vubu, et en le révoquant de ses fonctions de bourgmestre, en faisant fuir les autres à Brazzaville, en dissolvant l'Abako le 11 janvier, en refoulant dès le 16 janvier vers l'intérieur de la province et vers leur «milieu coutumier d'origine», les indésirables et les chômeurs, l'Administration non seulement attribuait à l'Abako un rôle qu'elle n'avait pas joué et commettait une injustice évidente en arrêtant des innocents, mais elle en faisait des martyrs et permettait aux dirigeants de l'Abako de recueillir a posteriori tout le bénéfice moral des événements [45]. «C'était donner à une élite, déjà conservatrice et en train de se faire dépasser par un courant populaire plus radical, une nouvelle impulsion et une popularité usurpée. On acculait ainsi les dirigeants de l'Abako à se conformer à l'image de chefs révolutionnaires qu'ils n'étaient pas en réalité, et à opter pour la non-coopération et les attitudes extrêmes» [46]. C'était entre autres donner à Kasa-Vubu l'occasion d'effacer le mauvais effet produit «par son absence de la conférence d'Accra» et de reprendre à Lumumba le leadership du mouvement anti-colonialiste.

Les dirigeants en exil à Brazzaville créèrent un «comité de défense» qui proclama un «gouvernement provisoire de la République du

Congo» dont le président était Kasa-Vubu [47]. Ce fut beaucoup de bruits, beaucoup de lettres et de télégrammes envoyés par le monde, pour pas grand-chose. Le ton exagérément dramatique des déclarations, la personnalité un peu farfelue des dirigeants du «comité de défense» réduisaient fortement la portée de l'événement.

À Léopoldville, J. Yumbu Lemba, membre respecté du Comité central de l'Abako, laissé en liberté, se fit le porte-parole de l'Association dissoute et poursuivit ses contacts avec l'Administration. Un mémorandum au ton apaisant fut remis par Yumbu le 4 avril au ministre du Congo Van Hemelrijck [48]. Par contre, des tracts et des porte-parole anonymes appelaient à la lutte totale et témoignaient en même temps par leur audience de l'enracinement populaire du mouvement abakiste. Ces tracts rejetaient la déclaration gouvernementale du 13 janvier et réclamaient la création d'une «République du Bas-Congo» [49]. Le nationalisme à base ethnique des Kongo que Kasa-Vubu avait su capter et exprimer d'une manière modérée, s'affirmait maintenant sans nuances et d'autant plus fort que les autres fédérations ethniques et les autres dirigeants de mouvements politiques avaient accepté la déclaration gouvernementale et s'étaient, à l'exception du PSA au Kwilu, désolidarisés de l'Abako.

Du fédéralisme à la République du Kongo Central

Après leur libération et pendant leur séjour à Bruxelles, les trois dirigeants de l'Abako, Kasa-Vubu, Kanza et S. Nzeza firent plusieurs déclarations. Dans la première, du 16 mars, ils se ralliaient *grosso modo* à la politique gouvernementale mais précisaient: «Nous acceptons de discuter en temps et lieu la mise en application de la politique nouvelle» [50]. Fin avril, avant leur retour à Léopoldville, ils se prononcent en faveur du fédéralisme: «L'unité du Congo que nous admettons en principe serait souhaitable dans le sens d'une sorte de fédération des entités provinciales autonomes» [51]. Ils affirment également que la déclaration gouvernementale «n'engage que la Belgique». Leurs conceptions fédérales sont précisées le 3 juin après la réintégration de Kasa-Vubu dans ses fonctions de bourgmestre. À partir de cette date, les prises de positions de l'Abako évoluent rapidement d'une part vers un séparatisme mitigé, d'autre part vers le boycott de l'Administration coloniale et une résistance plus ou moins passive.

Le 21 juin, les dirigeants de l'Abako présentent au ministre du Congo Van Hemelrijck un plan de gouvernement du Kongo central [52]. Le Plan prévoyait pour janvier 1960 la transformation de la province de Léopoldville en un État autonome appelé «République du Kongo Central» avec capitale Léopoldville. Le nouvel État comprenait en plus

des deux districts du Bas-Congo, ceux du Kwango et du Kwilu, mais pas celui du Lac Léopold II. Le 25 juin, le Ministre rejette leur plan et menace les auteurs de sanctions s'ils en poursuivent la mise en application. Dans un discours prononcé la veille à l'Association de la Presse à Léopoldville, le Ministre avait affirmé: « L'heure est à la fermeté ». Le 2 juillet, l'Abako, qui s'était reconstituée entre temps en parti politique sous l'étiquette « Alliance des Bakongo », répond au Ministre qu'elle prépare la mise en application du Plan dans un Congo fédéré. À partir de ce moment l'Abako entre dans l'opposition totale et la résistance. Pour sortir de son isolement, renforcer ses positions et donner plus de consistance à son projet de République du Kongo Central, elle constitue un cartel avec le PSA (Parti Solidaire Africain), qui contrôlait totalement le Kwilu. Les premières prises de positions communes datent de fin juillet 1959. Elles sont signées par Kasa-Vubu, Kanza et Kingotolo pour l'Abako et par Gizenga, Mulele et Yumbu, respectivement président général, secrétaire général et vice-président général pour le PSA. Le Parti du Peuple et le MNC-Kalonji rejoignent le Cartel Abako-PSA en septembre après avoir opté pour ses thèses fédéralistes.

Boycott, résistance passive et insubordination dans le Bas-Congo

Le projet de création d'un gouvernement du Kongo Central par les dirigeants de l'Abako était un défi à la politique de décolonisation prévue par la déclaration gouvernementale du 13 janvier 1959; le projet reçut un début d'exécution malgré l'interdiction du Ministre du Congo. Mais le principal défi est venu de l'intérieur du Bas-Congo. Le boycott des élections de secteurs en juillet-août 1959 et le refus de l'Abako de participer aux colloques des partis politiques organisés par l'Administration, marquent les débuts de l'insubordination ouverte. Le boycott fut d'abord annoncé et propagé par des tracts anonymes signés généralement de « Bakongo de Léopoldville » [53]. Le 31 juillet, les dirigeants du nouveau Cartel Abako-PSA informent le gouverneur général du boycott des élections « tant que le gouvernement belge n'aura pas engagé un dialogue avec nos leaders politiques ... » [54]. Le boycott des colloques prévus au courant du mois d'août fut annoncé par une lettre de Kanza au gouverneur général.

Après que les consignes de boycott furent totalement suivies dans le Bas-Congo et au Kwilu, l'Abako put mesurer l'ampleur de son audience parmi les masses rurales. Leur politisation était totale et spontanée. Elle précéda l'organisation de sections locales de l'Abako qui ne débuta qu'en septembre et qui consista le plus souvent à reconnaître une situation de fait. Une fois reconnues ou réorganisées là où c'était nécessaire, les sections jouèrent avec efficacité leur rôle d'une part de courroie de

transmission des mots d'ordre du Comité central et d'autre part de collecteur de cotisations par la vente des cartes. On ne possède pas de statistiques relatives au nombre de cartes vendues, mais tous les témoignages concordent sur un point: tous les Kongo, y compris une partie des étrangers résidant ou circulant dans le Bas-Congo, achetèrent une carte de membre.

À la fin septembre, chaque village, chaque chefferie ou secteur, chaque territoire possédaient un comité Abako mais ce n'est que fin novembre qu'une circulaire de Kasa-Vubu réglementa la composition et l'organisation des sections de l'intérieur [55].

La campagne de non-coopération et d'insubordination se manifeste dès le mois de septembre à l'intérieur du Bas-Congo et paralyse très rapidement l'Administration territoriale. Il semble que cette radicalisation de l'attitude des villageois précéda les consignes venues de Léopoldville. Pour eux, l'indépendance immédiate et la République du Kongo Central étaient choses acquises puisque proclamées par les dirigeants de l'Abako de Léopoldville, et il fallait dorénavant les appliquer. Cela signifiait d'abord ne plus payer l'impôt, les taxes et les amendes, ne plus exécuter les travaux et les cultures obligatoires, refuser la compétence des tribunaux, ne plus se rendre aux convocations des autorités médicales, et finalement rejeter toute autorité n'émanant pas de l'Abako. Suite à cette politique de refus de collaboration, assortie d'intimidation et d'une certaine violence, l'Administration territoriale abdiqua presque partout dans le Bas-Congo. Le vide administratif ainsi créé fut occupé tant bien que mal par les sections de l'Abako. Certaines fonctions furent effectivement exercées par les comités, telle la justice locale, mais la plupart des fonctions contraignantes, comme les taxes et les impôts, demeurèrent vacantes. Enfin, dès le mois de septembre, des incidents éclatèrent en plusieurs points du Bas-Congo. La situation était qualifiée d'explosive par la plupart des observateurs.

L'intransigeance du monde rural est relayée par la radicalisation des positions politiques du Cartel. L'Abako et le PSA refusent de participer aux élections territoriales et communales de décembre 1959, exigent une Table Ronde entre les partis politiques congolais, le ministre et les représentants du Parlement belge et attaquent violemment l'administration d'Afrique qualifiée de «colonialiste» [56].

Réactions des autorités coloniales

Le Ministre du Congo fut très vite informé et de manière extrêmement précise de la gravité de la situation dans le Bas-Congo. Le 29 juillet, le vice-gouverneur général Schöller adresse un premier rapport alarmiste relatif à l'attitude des dirigeants de l'Abako, dont il explique le recours

au fédéralisme par «la conviction intime que l'unité du Congo sera fatale à l'épanouissement de leur population» [57]. Schöller envoie un second rapport plus détaillé le 13 août. Il concerne la situation dans le district des Cataractes que le rapport qualifie de «rébellion ouverte» [58]. Un rapport du secrétaire du gouvernement Stenmans daté du 24 août propose, à partir des constatations faites par Schöller, d'accepter le fédéralisme exigé par les Kongo afin de renouer le dialogue avec eux. Il préconise d'accélérer le processus de mise en place d'une constituante et d'un gouvernement congolais selon un timing précis [59]. Schöller faisant fonction à ce moment de gouverneur général, se rallie fin août à la proposition de Stenmans et à l'idée qu'un gouvernement pourrait être constitué fin avril 1960 [60]. À Bruxelles, le ministre Van Hemelrijck ne parvient pas à rallier ses collègues à l'idée de donner une réponse positive aux suggestions de Schöller et Stenmans et préfère démissionner le 3 septembre 1959.

Du Congrès de Kisantu aux élections de mai 1960

À la fin de l'année 1959, l'Abako peut s'estimer satisfaite; ses principaux objectifs sont atteints: l'indépendance est acquise pour 1960, le fédéralisme est devenu la doctrine d'un Cartel qui a étendu son influence, son président, Kasa-Vubu, est le chef (le «Roi») incontesté de tout le Bas-Congo dont le moindre village a sa section Abako, l'unité du parti ne semble menacée par aucune dissidence sérieuse [61], le boycott réussi des élections communales du 20 décembre vient de prouver son emprise sur la population, la rentrée des cotisations, c'est-à-dire le produit de la vente des cartes de membres, a donné des moyens financiers considérables au Comité de Léopoldville, l'Administration coloniale est certes encore présente dans le Bas-Congo mais elle a abandonné la plupart de ses prérogatives («le buffle est blessé à mort»).

Deux menaces cependant pèsent sur l'avenir des Kongo: à l'intérieur du Bas-Congo, l'anarchie et le chaos sont en train de se substituer à l'ordre colonial; au niveau du Congo et même de la Province de Léopoldville, les élections projetées par le colonisateur vont faire apparaître la situation minoritaire des Kongo. Le Congrès de Kisantu est une tentative de réponse à la deuxième menace. Le «discours de Madimba» d'Antoine Saintraint et André Ryckmans sera une illustration de la première.

L'organisation du Congrès fut décidée par le Cartel des partis fédéralistes [Abako, PSA, MNC (Kalonji), Parti du Peuple] après que les dirigeants du Cartel eurent échoué à Bruxelles dans leur tentative de faire convoquer une Table Ronde avant les élections du 20 décembre

1959. L'Abazi, parti des Bayanzi de la province de Léopoldville, rejoignit le Cartel peu avant le Congrès. D'autres partis politiques (la Balubakat, le Parti de la Défense du Peuple lulua, l'Alliance rurale progressiste du Kivu et la Fédération générale du Congo) acceptèrent l'invitation du Cartel et envoyèrent des délégations.

Le fait que le Congrès se tint à Kisantu dans un des fiefs de l'Abako, que celle-ci en fut l'organisatrice incontestée et que Kasa-Vubu en fut le président (par 42 voix sur 59) prouve suffisamment que l'Abako et son président avaient encore à ce moment, en l'absence de Lumumba qui était en prison, le leadership du mouvement nationaliste et anti-colonialiste au Congo. Le Congrès fut également son chant du cygne.

La Conférence de la Table Ronde de Bruxelles et la formation d'un Front commun noyant l'Abako dans un amalgame hétéroclite de partis, le retour de Lumumba sur le devant de la scène politique, la disparition de Kasa-Vubu de la Table Ronde et le désarroi de l'Abako qui s'ensuivit, sont autant d'indications montrant le déclin de l'emprise de l'Abako sur l'histoire du Congo et le passage du leadership nationaliste de Kasa-Vubu à Lumumba.

Le « discours de Madimba » prononcé par l'administrateur du territoire A. Saintraint, illustre le deuxième échec de l'Abako : l'organisation territoriale de l'Abako ne parvient pas à prendre spontanément la relève de l'Administration coloniale alors que celle-ci s'effondre. Devant la situation anarchique qui en résulte, Saintraint convie les dirigeants de l'Abako à prendre leurs responsabilités et à accepter la passation des pouvoirs.

Les résultats des élections de mai 1960 démontrent à la fois la capacité de l'Abako à mobiliser tous les Kongo — dans les deux districts kongo des Cataractes et du Bas-Congo, la victoire est totale et à Léopoldville, l'Abako est majoritaire — et les limites de son influence : elle ne remporte que 12 sièges à l'assemblée provinciale contre 13 au PSA.

Au 30 juin 1960, le bilan de l'Abako est décevant : le Congo indépendant sera unitaire et non fédéral, la fonction clé de premier ministre est détenue par Lumumba, vainqueur de Kasa-Vubu à la Chambre, la Province de Léopoldville est contrôlée par le PSA avec Kamitatu comme président, la Ville de Léopoldville aura comme premier bourgmestre Daniel Kanza, le rival de Kasa-Vubu après la Table Ronde, tandis que les communes de la ville sont gérées par les candidats des élections du 20 décembre 1959, que l'Abako avait boycottées. À l'aube de l'indépendance, les Kongo peuvent avoir le sentiment d'être privés des fruits de leur combat : ils ont tué le buffle, mais d'autres s'en repaissent.

NOTES ET RÉFÉRENCES

[1] YOUNG, C. 1968. Introduction à la politique congolaise. Éd. univ. du Congo, Kinshasa-Bruxelles, p. 152.

[2] Par radicalisme rural on entend la politisation rapide et l'intransigeance des milieux ruraux sur des thèmes anti-coloniaux.

[3] Sauf mention explicite, le terme Bas-Congo désigne l'ensemble des deux districts Kongo, Cataractes et Bas-Congo, et non le district du Bas-Congo.

[4] Au sujet de l'histoire de l'Abako des élections de mai 1960 à celles de mars 1965 voir l'excellent ouvrage de MONNIER, L. 1971. Ethnie et intégration régionale au Congo — Le Kongo central 1962-1965. EDICEF, Paris.

[5] Les références bibliographiques complètes figurent à la fin de l'article.

[6] ZALA L. N'KANZA. 1985. Les origines sociales du sous-développement politique au Conge belge — De padroado à la loi fondamentale 1480-1960. Presses universitaires du Zaïre, Kinshasa, pp. 288 et ss.

[7] *Ibidem*, p. 279.

[8] Le père Van Wing utilise le terme de «nationalisme ethnique» pour désigner ce sentiment: «Impression du Congo 1955». *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. col.*, N.S. **2** (1956-1), p. 183.

[9] A.B.A.K.O. 1950-1960. CRISP, Bruxelles, 1962, p. 11.

[10] Texte inédit d'une interview du père Van Wing, Bruxelles, 4 octobre 1966, 13 pp.

[11] Le terme «gens du haut» désigne à cette époque dans l'esprit des Kongo tous les Congolais immigrés dans la capitale à partir des provinces autres que celle de Léopoldville, y compris donc le Kasai et la Province Orientale; mais parmi ces immigrés ceux originaires de l'Équateur représentaient une couche privilégiée. L'appellation Bangala qui les désignait collectivement était synonyme de supériorité sociale.

[12] ILEO, J. 1955. Le choix d'un chef de Cité. *Conscience Africaine*, **5** (mai 1955).

[13] Le Manifeste ne fut pas publié à l'époque et ne toucha qu'un nombre très restreint de personnes. L'exemplaire que nous avons publié dans « A.B.A.K.O. 1950-1960» était le manuscrit de Nzeza-Landu lui-même. Cette version fut communiquée, à quelques modifications de forme près, par le père Van Wing à une réunion de la commission pour l'étude des langues africaines à Tervuren, le 25 mars 1953 et reproduite dans la revue *Kongo-Overzee*, **20** (2-3) (1953). Dans un commentaire introductif, le père Van Wing signale que ce Manifeste lui avait été envoyé par un ami congolais de Léopoldville quelque temps auparavant. Une version modifiée du Manifeste fut publiée dans *Le Courrier d'Afrique* du 24 novembre 1953.

[14] Cette influence a été confirmée par Nzeza-Landu dont le témoignage est rapporté par René Lemarchand dans «The Bases of Nationalism among the Bakongo», *Africa*, **21** (4) (octobre 1961), p. 346.

[15] Van Wing nous a longuement expliqué les raisons de son attachement personnel à la langue maternelle. En plus des arguments culturels, religieux et pédagogiques, il y avait un souvenir d'enfance: au collège des Jésuites de Turnhout, ses professeurs, bien que d'expression flamande, devaient tout enseigner en français; lui-même, d'origine flamande également ne comprenait rien au début et en fut profondément frustré.

[16] Le titre du Manifeste: «Vers l'unification de la langue kikongo — Manifeste d'un groupe de Bakongo», n'est sans doute pas conforme à la réalité. Le texte porte la seule signature de Nzeza-Landu.

[17] Interview précitée, p. 11.

[18] Un compte rendu de l'assemblée fut publiée dans *Le Courrier d'Afrique* du 22 mars 1954.

[19] GILLIS, C.A. 1964. Kasa-Vubu au cœur du drame congolais. Éd. Europe-Afrique, Bruxelles, p. 70.

[20] VAN BILSEN, A.A.J. 1956. Un plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge. *Dossiers de l'Action sociale catholique*, février 1956. Une version flamande du Plan fut publiée en décembre 1955 dans *De Gids op Maatschappelijk Gebied.* En novembre 1954, Van Bilsen avait déjà lancé son idée dans *La Revue nouvelle*, sous le titre: Plan de développement politique et d'émancipation étalée sur trente ans. Cet article reprenait les thèmes d'une conférence faite le 4 octobre 1954 à l'Institut de Formation sociale coloniale à Bruxelles.

[21] Le texte du Manifeste de *Conscience Africaine* est reproduit dans «Congo 1959», 2e édition, Bruxelles, 1962, pp. 9-21.

[22] Trois ans plus tard, A. Durieux constatait que personne ne s'était efforcé de définir ce qu'il y avait lieu d'entendre par l'expression «communauté belgo-congolaise», dont il tentait de préciser les conditions préalables dans: «Souveraineté et Communauté belgo-congolaises», *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. col.*, **18** (2) (1959), pp. 49 et ss.

[23] WIGNY, P. 1956. Discours au Congrès national du PSC, Bruxelles.

[24] Rappelons que *Conscience Africaine* était l'organe d'un petit noyau d'intellectuels catholiques regroupés en un cercle d'étude à l'initiative de l'abbé Malula. Le rédacteur en chef était J. Ileo.

[25] DIAKANOUA, A. 1969. L'Abako et le nationalisme congolais. *Études congolaises*, **12** (4), p. 12.

[26] LABRIQUE, J. 1957. Congo politique. Éd. de l'Avenir, Léopoldville, p. 107.

[27] Gillis affirme dans sa biographie de Kasa-Vubu, que celui-ci aurait prononcé les mots «indépendance immédiate» sur une sollicitation irrésistible de la foule, alors que le texte officiellement diffusé par l'Abako ne parlait que d'émancipation. Cette version, qui n'est soutenue par aucune preuve, nous paraît douteuse. Les trois Européens — et non deux comme le soutient Gillis — auraient sans aucun doute fait état de la mention d'indépendance immédiate. Tordeur, dans le rapport, pourtant alarmant, qu'il fit au gouverneur général, n'en parle pas.

[28] Le père Matota (S.J.), qui était cependant un conseiller fort écouté de l'Abako, s'était rallié au début août à la thèse du Manifeste de *Conscience Africaine* concernant la nécessité de l'unité et le danger d'introduire les partis politiques belges, voir *L'Avenir* du 9 août 1956.

[29] PÉTILLON, L.A.M. 1967. Témoignages et réflexions. La Renaissance du Livre, Bruxelles, pp. 61-62.

[30] La polémique entre les «gens du haut» et l'Abako est relatée dans «Abako 1950-1960».

[31] VAN BILSEN, A..A.J. 1958. Quatre années de politique congolaise. *La Revue nouvelle*, **27** (5) (15 mai 1958), p. 461.

[32] Concernant les réactions de l'opinion congolaise à ces réformes, voir l'enquête de Antoine Omari, «Actualités africaines», 28 mars 1957 et les articles et déclarations de J. Ileo, J. Mbungu, P. Mbaya, A. R. Bolamba, J. Ngalula dans *Le Courrier d'Afrique*, *Présence Congolaise*, et *Conscience Africaine*.

[33] Allocution de D. Kanza, vice-président de l'Abako, prononcée à l'assemblée générale du 7 juillet 1957, d'après le procès-verbal de l'entrevue rédigé par Kanza et soumis à l'Abako.

[34] Le texte intégral de la Conférence est publié dans: «A.B.A.K.O. 1950-1960». CRISP, Bruxelles, pp. 60-68.

[35] Rapport de l'Administration sur la consultation du 8 décembre 1957.

[36] Voir le discours de Kasa-Vubu du 2 mars 1958 dans «A.B.A.K.O. 1950-1960», *op. cit.*, pp. 142-143.

[37] *Le Courrier d'Afrique* du 30 octobre et du 6 novembre 1958.

[38] Les deux citations sont extraites de « A.B.A.K.O. 1950-1960», *op. cit.*, p. 151.
[39] A.B.A.K.O. 1950-1960, *op. cit.*, p. 154.
[40] *Bulletin hebdomadaire interafricain de l'Agence Belga*, **15** (7 au 14 décembre 1958), p. 47.
[41] Remarques écrites de Batshikama adressées à L. Monnier, Kinshasa, 1971, p. 4 (inédit).
[42] *Ibidem.*
[43] Le texte du discours est reproduit intégralement dans « Congo 1959 ». CRISP-INEP, Bruxelles-Kinshasa, 1962 (2e édition), pp. 28-33.
[44] MONNIER, L. 1971. Ethnie et intégration régionale au Congo. EDICEF, Paris, p. 72.
[45] Tous les documents utilisés sont publiés dans « A.B.A.K.O. 1950-1960 », *op. cit.*, p. 182 et suivantes.
[46] VERHAEGEN, B. 1971. Dix ans de nationalisme au Congo, Le cas de l'Abako. *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, N.S., **17** (2), p. 133.
[47] La composition du Gouvernement provisoire ainsi que les principaux textes du Comité sont publiés dans « A.B.A.K.O. 1950-1960 », *op. cit.*, p. 216.
[48] *Ibidem*, pp. 201-203.
[49] *Ibidem*, p. 195.
[50] Congo 1959, *op. cit.*, p. 102.
[51] *Ibidem*, p. 207.
[52] *Ibidem*, p. 229.
[53] Voir deux échantillons de ces tracts, dans « A.B.A.K.O. 1950-1960 », *op. cit.*, pp. 240-242.
[54] *Ibidem*, pp. 243-244.
[55] *Ibidem*, pp. 280-281.
[56] Mémorandum du Cartel remis au ministre De Schryver le 22 novembre 1959.
[57] Congo 1959, *op. cit.*, p. 125.
[58] *Ibidem*, p. 130.
[59] *Ibidem*, pp. 135-142.
[60] *Ibidem*, pp. 143-146. Un mémorandum de H. d'Aspremont-Lynden daté du 30 août confirma les conclusions des rapports Schöller.
[61] La première tentative de dissidence, celle du Parti Démocrate Congolais (PDC) de Sébastien Kini, n'eut aucun impact populaire. La seconde de Daniel Kanza, après la Table Ronde de Bruxelles en 1960, échoua également.

BIBLIOGRAPHIE

A.B.A.K.O. 1950-1960 Documents. — CRISP, Bruxelles, 1962.

BATSHIKAMA, 1971. Remarques écrites à L. Monnier. — Kinshasa (inédit). *Bulletin hebdomadaire interafricain de l'Agence Belga*, **15** (7-14 décembre 1958).

Congo 1959, CRISP-INEP, Bruxelles-Kinshasa, 1962.

DEMANY, F. 1959. S.O.S. Congo – chronique d'un soulèvement. — Labor, Bruxelles,

DEMUNTER, P. 1975. Masses rurales et luttes politiques au Zaïre. — Anthropos, Paris.

DE VOS, P. 1975. La décolonisation – les événements du Congo de 1959 à 1968. — Éditions ABC, Bruxelles.

DIAKANOUA, A. 1969. L'Abako et le nationalisme congolais. — *Études congolaises*, **12** (4) (oct-déc 1969).

DURIEUX, A. 1959. Souveraineté et Communauté belgo-congolaises. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Colon*, nouv. sér., **18** (2).

GILLIS, C.A. 1964. Kasa-Vubu au cœur du drame congolais. — Éd. Europe-Afrique, Bruxelles.

ILEO, J. 1955. Le choix d'un chef de Cité. — *Conscience africaine*, **5** (mai 1955).

LABRIQUE, J. 1957. Congo Politique. — Éd. de l'Avenir, Léopoldville.

LEMARCHAND, R. 1961. The Bases of Nationalism among the Bakongo. — *Africa*, **21** (4) (oct. 1961).

MONNIER, L. 1966. Note sur l'Abako et le nationalisme Kongo. — *Genève-Afrique*, **5** (1).

MONNIER, L. 1971. Ethnie et intégration régionale au Congo - Le Kongo-central 1962-1965. — EDICEF, Paris.

M'POYO KASA-VUBU, Z.J. 1985. Joseph Kasa-Vubu mon père — De la naissance d'une conscience nationale à l'indépendance. — Chabassol, Bruxelles.

PÉTILLON, L.A.M. 1967. Témoignage et réflexions. — La Rennaissance du Livre, Bruxelles.

Rapport de l'Administration sur la consultation du 8 décembre 1957. — Léopoldville, 1958 (inédit).

VAN BILSEN, A.A.J. 1956. Un plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge. — *Dossiers de l'Action sociale catholique* (février 1956).

VANSINA, J. 1956. Les anciens royaumes de la savane. — IRES-University of Wisconsin Press, Léopoldville.

VERHAEGEN, B. 1971. Dix ans de nationalisme au Congo. Le cas de l'Abako. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, nouv. sér., **17** (2).

VAN WING (R.P.), J. 1956. Impressions du Congo 1955. — *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon*, N.S. **2** (1).

WIGNY, P. 1956. Discours au Congrès national du PSC. — Bruxelles.

YOUNG, C. 1968. Introduction à la politique congolaise. — Éditions universitaires du Congo, Kinshasa-Bruxelles.

ZALA L. N'KANZA, 1985. Les origines sociales du sous-développement politique au Congo-belge — de padroado à la loi fondamentale 1480-1960. — Presses Universitaires du Zaïre, Kinshasa.